



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Direction Générale

Conakry, le ...2.9 APR 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

N° : 386 EDG-SA/DG/DAAL/PRMP/2026

Projet : Sélection d'un cabinet spécialisé en recrutement

La Société Électricité de Guinée (EDG-SA), société anonyme publique, dans le cadre de l'exécution de son budget au titre de l'exercice 2026, a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre d'un marché de prestations intellectuelles relatif à la **sélection d'un cabinet spécialisé en recrutement**.

À cet effet, EDG-SA invite les cabinets admissibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-après.

1. Objet de la mission

Les services prévus au titre de cette mission consistent à **sélectionner un cabinet spécialisé en recrutement**.

2. Participation et conditions d'éligibilité

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet de sélectionner un cabinet qualifié pour l'exécution de la mission.

Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises, de l'expérience pertinente et des capacités techniques et professionnelles nécessaires pour exécuter les services conformément aux TDR.

3. Méthode de sélection

La sélection sera effectuée conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics de la République de Guinée, applicables aux marchés de prestations intellectuelles, selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des cabinets (SQC).

ELECTRICITE DE GUINEE – EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF Siège Social immeuble
sankaran, carrefour chinois côté nord, minière, commune de dixinn – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn – Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Direction Générale

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera basée exclusivement sur les critères techniques suivants, tels que précisés dans les Termes de Référence :

- L'expérience générale du cabinet dans des missions similaires ;
- L'expérience spécifique dans le recrutement ;
- La qualification et l'expérience du personnel clé proposé ;
- La capacité organisationnelle et technique du cabinet ;
- Les références professionnelles pertinentes.

4. Suite de la procédure

À l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, le cabinet ayant obtenu la meilleure note technique sera invité pour négocier sa proposition financière en vue de la finalisation du contrat, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

5. Contenu du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comprendre, au minimum, les éléments suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- La présentation du cabinet (organisation, domaines d'intervention) ;
- Les références techniques du cabinet dans des missions similaires ;
- Les curriculums vitae du personnel clé proposé ;
- Toute information ou document jugé pertinent pour l'évaluation des qualifications.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous, contre un paiement non remboursable de deux millions (2.000.000) francs guinéens.



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Direction Générale

7. Dépôt des manifestations d'intérêt

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et devront être déposés en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et une copie scannée sur une clé USB à l'adresse ci-après : EDG-SA/DAAL/ Département Passation et Suivi des Marchés, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au 1er étage, à la Minière, Immeuble Sankaran Conakry, République de Guinée, **téléphone** : 620 56 03 66, **E-mails** : amadou.camara@edg.com.gn; copie à ibrahima-sory.douno@edg.com.gn; souleymane-kankou.camara@edg.com.gn; au plus tard le **Mercredi 20 mai 2026 à 10h15**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à la même adresse le **Mercredi 20 mai 2025 à 11h15**.

NB : Les candidats soumettront des offres techniques et financières. Toutefois, les négociations ne seront engagées qu'avec le candidat ayant obtenu la meilleure note technique, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

EDG-SA se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.



El Hadj Gando BARRY